

SNUipp - FSU du Haut-Rhin

19 boulevard Wallach 68100 MULHOUSE

Tel: 03 89 54 92 58 / 06 86 31 37 42 E-Mail: snu68@snuipp.fr

notre site internet : <http://68.snuipp.fr> notre page facebook : <http://www.facebook.com/snuippfsu.hautrhin>

Le SNUipp-FSU est membre de la FSU (Fédération syndicale Unitaire), première fédération syndicale de l'Éducation Nationale.

TOUS ENSEMBLE, PLUS FORTS, pour défendre l'école publique et nos droits.

N'hésitez-plus, syndiquez-vous au SNUipp du Haut-Rhin !

Le bulletin d'adhésion en cliquant sur le lien : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article258>

Se syndiquer en ligne : <https://adherer.snuipp.fr/68>

Jeudi 2 septembre 2021

BONNE RENTRÉE !!!

Encore une rentrée pas comme les autres

1) Se syndiquer est important mais pourquoi choisir le SNUipp-FSU ?

2) Carte scolaire : CTSD ce mardi 7 septembre

3) Ce qui change à la rentrée 2021

4) ASA : le point à la rentrée

5) Stage syndical LECTURE

6) AESH : une nouvelle grille de rémunérations

7) Actualités sur le site

Encore une rentrée pas comme les autres : sous le signe du variant delta

Même si le ministre aime faire cette comparaison, l'école n'est pas dans la configuration de l'an dernier : le variant delta est beaucoup plus contagieux avec un taux d'incidence multiplié par 5.

Le niveau de protocole annoncé dans la presse n'est pas adapté, d'abord parce qu'il n'est pas corrélé à un seuil épidémique, ensuite parce qu'il est identique quel que soit le niveau d'incidence dans les départements.

« Avec ce protocole, il y a fort à parier que l'école sera perturbée dès les premières semaines de l'année avec des fermetures de classes qui débiteront assez rapidement en fonction des départements les plus touchés. » affirme Guislaine David, co-secrétaire générale du SNUipp-FSU et porte-parole.

Une politique de tests efficace, accompagnée d'une campagne de communication en direction des familles, sont nécessaires pour éviter les fermetures de classes à venir. Les collectivités locales n'ont pas à supporter le coût de l'équipement des classes en capteurs de CO₂, que le Ministère doit donc prendre en charge. De la même manière, des masques chirurgicaux doivent être fournis aux personnels comme aux élèves. Des règles claires pour la restauration scolaire doivent être définies afin de limiter la distanciation physique et éviter les brassages. Enfin, le niveau du protocole doit être corrélé au niveau d'incidence.

Voilà plusieurs problèmes déjà soulevés qui ne concernent « que » la crise sanitaire.

Cette rentrée ne pourra à nouveau pas se faire normalement, dans de bonnes conditions, comme veut le faire croire notre ministre.

Mais cela ne nous empêchera pas de faire notre boulot, comme à chaque rentrée, de permettre à l'école de fonctionner en nous adaptant nous, à ces conditions et ce protocole édictés par un ministre bien loin des préoccupations du terrain.

Cela ne nous empêchera pas non plus de continuer à nous battre pour faire évoluer ces conditions, pour retrouver une école et des conditions de travail dignes.

Nous vous souhaitons malgré tout ce qui se passe une bonne rentrée 2021 !

La suite de l'article : <https://68.snuipp.fr/spip.php?article9416>

1) Se syndiquer est important mais pourquoi choisir le SNUipp-FSU ?

Notre syndicat permet à chacun·e de trouver un espace pour construire collectivement l'école de demain. Premier syndicat représentatif des professeur·es des écoles, fort de plus de 53000 adhérent·es, le SNUipp-FSU porte un projet novateur pour l'École, ses élèves et ses personnels. Le travail enseignant doit être mieux reconnu et les droits développés. Rejoindre le SNUipp-FSU, c'est participer à la défense de notre métier et de nos conditions de travail. Adhérer, c'est aussi s'engager pour, collectivement, penser et **transformer le métier**.

Lire la suite : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article7672>

Les raisons de faire appel au SNUipp-FSU n'ont pas manqué en 2020/2021 !

Bulletin d'adhésion : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article258>

2) Carte scolaire : CTSD ce mardi 7 septembre 2021

Le CTSD de rentrée qui devrait entériner quelques ouvertures ou fermetures de poste se tiendra le mardi 7 septembre 2021.

Le SNUipp-FSU 68 défendra toutes les situations d'école dont les effectifs étaient à suivre ou auraient évolué depuis le CTSD de juin.

Si vous êtes concerné·es, n'hésitez pas à nous transmettre vos chiffres à snu68@snuipp.fr.

3) Ce qui change à la rentrée 2021

Pour faire le point sur les quelques changements dans les domaines de

- l'EPS,
- la Direction,
- la Maternelle,
- l'Education Prioritaire,
- les formateurs,
- les AESH...

Retrouver les changements : <https://68.snuipp.fr/spip.php?article9398>

Et le nouveau protocole sanitaire :

https://68.snuipp.fr/IMG/pdf/Infographie_protocole_sanitaire.pdf

4) ASA : le point à la rentrée

Les conditions d'obtention d'ASA restent globalement inchangées par rapport à celles définies par la FAQ du 17 juin. Une confirmation majeure : l'ASA est de droit le jour de la vaccination, et le lendemain, sous condition de déclaration à l'IEN.

Au final, des ASA sont accordées :

- aux **personnels vulnérables, vaccinés ou non**, comme défini dans le décret de novembre 2020,
- pour garder un enfant de moins de 16 ans : fermeture de crèche, fermeture de classe en maternelle ou élémentaire, élève en enseignement à distance au collège, enfant cas contact,
- pour garder un enfant en situation de handicap (sans conditions d'âge),

- pour couvrir les absences pour se faire vacciner ou dues aux effets secondaires de la vaccination (le jour même de la vaccination et le lendemain).

L'article : <https://68.snuipp.fr/spip.php?article9424>

5) Stage syndical LECTURE

Stage syndical LECTURE
Jeudi 2 décembre 2021 de 9h à 16h (lieu à définir)

«La lecture, un enjeu professionnel, un enjeu de sociétés» avec **Rachel SCHNEIDER**
secteur éducatif du SNUipp-FSU

«Apprendre à lire : une pratique culturelle en classe» avec **Paul DEVIN**
inspecteur de l'éducation nationale et président de l'Institut de Recherche de la FSU

Collègues de la maternelle au CM2, de SEGPA, d'ULIS, de RASED et CPC, syndiqué·es ou non, venez nombreuses et nombreux, parler lecture, métier et réussite de nos élèves !

Comment participer à un stage de formation syndicale ?

Les stages de formation syndicale sont ouverts à l'ensemble des personnels syndiqués ou non. Chaque PE a droit à 12 jours de stage syndical /an.

- Envoyez-nous un mail (snu68@snuipp.fr) pour nous faire part de votre participation.
- La demande (formulaire unique de demande d'autorisations d'absence) est à présenter au minimum un mois à l'avance à l'IEN (**avant le 2 novembre 2021**).

[Une affiche pour la salle des maîtres](#)

La suite de l'article : <https://68.snuipp.fr/spip.php?article9378>

6) AESH : une nouvelle grille de rémunérations

Les groupes de travail engagés par le ministère dans le cadre de l'agenda social du Grenelle et suite aux mobilisations réussies partout en France, ont permis de premiers bougés sur la rémunération des AESH. Le ministère engage une enveloppe de 60 millions d'euros pour 2022.

Le décret n°2021-1106 du 23 août 2021 met en place une nouvelle grille de rémunérations à compter du 1er septembre 2021, précisée dans l'arrêté du même jour.

La suite de l'article : <https://68.snuipp.fr/spip.php?article9410>

7) Actualités sur le site

- Congé paternité, ce qui change : <https://68.snuipp.fr/spip.php?article9392>
- Visite médicale pour les enfants entre 3 et 4 ans : <https://68.snuipp.fr/spip.php?article9428>
- 17 octobre : Journée mondiale du refus de la misère 2021 « Cap sur la dignité et droits devant ! » : <https://68.snuipp.fr/spip.php?article9432>
- Appel Mouvement Ambition Education : <https://68.snuipp.fr/spip.php?article9406>

PRENEZ SOIN DE VOUS ET DE VOS PROCHES !

Salutations syndicales